

54228



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



LIMITÉE

E/CN.14/POP/126
19 novembre 1974

FRANÇAIS
Original : Anglais

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe d'experts sur les politiques nationales
et les programmes en matière de population
en Afrique

Addis-Abeba, (Ethiopie), 11-15 novembre 1974

**L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DEMOGRAPHIQUE OU
FAMILIALE ET DU DEVELOPPEMENT**

Etude préparée par

l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science
et la culture

TABLE DES MATIERES

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 |
| II. INTEGRATION DE L'INFORMATION SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE ET SUR LE DEVELOPPEMENT | 3 |
| III. ROLE DES AUXILIAIRES DE L'EVOLUTION DANS L'INFORMATION | 7 |
| IV. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE L'INFORMATION EN MATIERE DE PLANIFICATION FAMILIALE | 9 |
| V. FORMATION, RECHERCHE ET EVALUATION | 21 |
| VI. ORGANISATION ET GESTION | |
| VII. OBSTACLES A LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES D'INFORMATION EN MATIERE DE PLANIFICATION FAMILIALE | 31 |
| VIII. ACTION RECOMMANDÉE | 33 |

52053

L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DEMOGRAPHIQUE OU FAMILIALE ET DU DEVELOPPEMENT

I. INTRODUCTION

1. L'information est une fonction des sociétés humaines ; la communication d'informations est une caractéristique particulière des êtres humains. Cette communication est de fait indispensable pour l'acquisition et la transmission du savoir et de l'expérience, aussi bien que pour informer, dialoguer ou discuter et pour amener le changement. Le rôle de l'information est essentiel en particulier lorsqu'il s'agit d'entraîner un changement d'attitude ou de comportement. En tant que facteurs d'évolution des attitudes et des comportements, les activités d'information sont fondées sur les normes et échelles de valeur ayant cours dans la société, en même temps qu'elles tendent à modifier celles-ci sous l'influence voulue des membres mêmes de cette société.
2. Les questions d'information ont de nombreux rapports avec le développement, et toute activité visant au développement, c'est-à-dire tendant à modifier un comportement individuel ou collectif en vue d'améliorer la qualité de l'existence à un moment donné, doit comporter une stratégie de l'information.
3. L'application des techniques d'information à la résolution de différents problèmes fait apparaître de nombreuses concordances de thème et d'optique. Si l'on veut mettre au point des méthodes pour l'utilisation des moyens d'information aux fins de l'enseignement, du renforcement des programmes d'alphabétisation, de la promotion de la planification familiale, des campagnes d'action socio-sanitaire ou de la prévention de l'abus des drogues, il y a des chances pour que les méthodes élaborées soient dans leurs grandes lignes analogues et complémentaires et pour qu'elles fassent appel aux mêmes supports, souvent dans le même cadre et à l'intention des mêmes publics.
4. Il s'est en conséquence dégagé un certain nombre de principes généraux. Parmi les notions maintenant couramment admises figurent celles de l'interdépendance des moyens d'information, de la nécessité de corrélations entre information de masse et communication de personne à personne, du besoin d'une planification intégrée au niveau de la production comme à celui de l'utilisation, ainsi que d'une harmonisation entre les stratégies relatives aux moyens d'information d'une part et, de l'autre, les possibilités, traditions et usages des pays concernés.
5. Ce qui est peut-être le plus important, c'est qu'il soit reconnu qu'un même degré de planification et d'aménagement coordonnés des phases d'application, exercé parallèlement, est nécessaire à l'évolution des stratégies de l'information comme au développement en général, selon une progression qui, commençant par l'identification des besoins, l'indication des ressources et l'étude des publics, conduit des résultats de cette analyse à un plan d'action détaillé, susceptible d'ajustement après évaluation systématique des résultats et des effets de réaction.
6. L'expérience a montré en outre que les mêmes éléments entraînent en jeu dans tous les domaines de l'information appliquée (nécessité d'établir des programmes qui soient également adaptés à l'échelon de la nation, des subdivisions régionales et des collectivités locales ; importance qu'il y a à traiter comme des entités posant des problèmes distincts les fractions qui comportent

les différentes collectivités ; nécessité d'orienter les praticiens de l'information vers les objectifs du développement et inversement, et besoin fondamental d'intégrer les efforts consacrés à des secteurs de développement distincts.

7. L'expérience acquise dans le cadre de nombreux programmes de planification familiale a de plus clairement démontré la nécessité d'intégrer l'information dans ce domaine avec d'autres aspects de l'information relative au développement, ainsi que de développer le plus possible et d'utiliser au mieux les compétences, institutions, organisations, projets, programmes et autres moyens dans tous les secteurs de l'information. Il est aussi devenu tout à fait évident que l'information doit être envisagée dans une perspective générale et permanente, et non dans le cadre restreint de projets particuliers.

8. L'importance de l'intégration n'est pas soulignée seulement en matière d'information ou y insiste de plus en plus dans tous les programmes de développement où interviennent des intérêts et disciplines relevant de ministères ou organismes distincts. Il est donc tout à fait indiqué de lier les questions de régulation démographique à celles du progrès de l'agriculture, du développement économique, de la santé publique et de la protection sociale.

9. L'intégration est particulièrement nécessaire en raison des limitations des organes d'information de masse. Dans la plupart des pays du monde, en dehors de l'Europe occidentale et de l'Amérique du nord, les moyens de radiodiffusion et de télévision sont directement contrôlés et mis en oeuvre par l'Etat, et les gouvernements peuvent décider de les utiliser ou non pour les besoins de la planification familiale. La presse et le cinéma, en grande partie laissés à l'exploitation privée, n'atteignent toutefois dans les pays en voie de développement qu'une très faible fraction du public, en raison de l'analphabétisme, du petit nombre des salles de cinéma et de l'effectif restreint des audiences. La radio elle-même, dans les pays en voie de développement, n'atteint qu'un public limité. Quarante pays d'Afrique et vingt pays d'Asie comptent moins de 10 postes récepteurs de radiodiffusion par centaine d'habitants. Quant à la télévision, il n'y a que deux pays d'Amérique latine qui possèdent plus de 10 récepteurs par centaine d'habitants, et vingt pays d'Asie en dénombrent moins de 10. En Afrique, la télévision existe maintenant dans 24 pays, mais tous recensent moins de 3 appareils par centaine d'habitants.

II. INTEGRATION DE L'INFORMATION SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE ET SUR LE DEVELOPPEMENT

10. Bien qu'une somme considérable de connaissances sur les programmes de développement économique et social existât déjà lorsqu'on a commencé à élaborer des programmes de planification familiale, il n'y avait pas de modèles à copier et l'application des leçons tirées d'autres programmes allait très souvent à l'encontre du résultat cherché. On en trouve un exemple dans l'essai tenté pour appliquer à la planification familiale le modèle de diffusion établi pour les innovations en matière agricole. On s'est finalement rendu compte que les méthodes à inculquer dans le domaine de la planification familiale, de par leur nature particulière, ne pouvaient être diffusées de la même manière que dans le domaine de l'agriculture, où les façons culturales sont un objet admis d'intérêt universel et où les nouvelles techniques de culture peuvent être répandues assez facilement.

11. Dans la plupart des sociétés, la planification familiale, le comportement sexuel, la grossesse et l'accouchement, ne sont pas des sujets à discuter librement en public. Aucun programme antérieur de développement ne dépendait à tel point de l'information pour influencer les décisions individuelles sur des questions d'ordre aussi intime et privé. On peut en quelques semaines démontrer les avantages à retirer par chacun de l'utilisation de semences améliorées et d'engrais aussi bien que de facilités de crédit, et pourtant il faut même à ces évidences le renfort de programmes d'information intensive du public. Les avantages qui découleraient à long terme, pour les individus et pour l'économie, d'un abandon du comportement procréateur traditionnel, si profondément enraciné, au profit de la régulation des naissances, se révèlent d'une présentation bien autrement délicate pour ceux qui désirent hâter ce changement en recourant aux moyens d'information de masse ou à la communication individuelle.

12. Les organisations internationales d'assistance ont été promptes à offrir leurs services aux planificateurs et administrateurs des pays en voie de développement cherchant à établir et à mettre en oeuvre des programmes de planification familiale. Mais, à l'inverse de ce qui se produisait pour l'agriculture, la santé publique et d'autres domaines intéressant le développement, ces organisations, démanes de toute expérience des programmes en cause, n'y apportaient que le sentiment de l'urgence qu'ils présentaient et, à côté de crédits substantiels, ne pouvaient y affecter que des spécialistes de disciplines connexes.

13. D'une façon générale, du fait que la planification familiale est restée en grande partie confinée aux programmes sanitaires, l'assistance étrangère a permis et fréquemment encouragé la création d'organismes distincts pour l'information et l'éducation dans le cadre des services de santé. En Inde par exemple, bien que la réparation et la diffusion des documents et informations concernant la planification familiale soient assurées par d'autres ministères, l'élaboration de la stratégie à appliquer et la répartition des ressources disponibles relèvent d'un organisme établi au sein du Ministère de la santé publique et de la planification familiale.

14. Il est évident, que les programmes d'information concernant la planification de la famille doivent être conçus en fonction des conditions régnant dans chaque pays considéré. On pourra dans tel ou tel pays parler ouvertement de régulation des naissances, de procréation humaine et même de relations sexuelles ; dans tel autre, il faudra aborder le sujet sous l'angle de l'hygiène familiale, de la protection de la femme, de l'amélioration du sort des enfants, etc.. Les deux démarches ont leur place, mais pratiquer les deux simultanément peut nuire à l'efficacité de l'information.

15. Pour toutes ces raisons, il importe d'envisager l'information dans une optique entièrement nouvelles : à savoir, selon une stratégie comportant l'intégration des messages et moyens d'information intéressant le développement et, par-dessus tout, une analyse approfondie de ce que les gens pensent réellement de la planification familiale en tant que facteur les concernant personnellement.

16. Un document préparé par l'UNESCO pour la deuxième Conférence asiatique sur la population, tout en reconnaissant la nécessité d'activités d'information se rapportant directement à la planification familiale, réclame leur intégration progressive aux activités consacrées aux autres questions intéressant le développement ^{1/}.

"Il faut non seulement envisager l'intégration de l'information à tous les niveaux d'activité, de la planification à l'exécution et à l'évaluation des résultats, mais aussi dans le cadre des messages, car les messages concernant la planification familiale ne peuvent avoir de signification intrinsèque s'ils ne font pas partie intégrante d'appels visant à aider les gens à réaliser leurs aspirations personnelles et à atteindre leurs objectifs collectifs. Aussi, tout en reconnaissant, devant l'immensité des problèmes que pose l'expansion démographique, la nécessité de mettre sur pied des programmes d'information s'y rapportant directement, l'UNESCO n'en considère pas moins que, passé la phase initiale, l'intégration de ceux-ci aux programmes d'information concernant le développement économique et social doit intervenir, car, à la longue, les messages relatifs à la planification familiale en soi ne peuvent manquer d'entrer en concurrence avec les autres s'ils n'y sont pas incorporés".

17. Les spécialistes de l'information en matière de planification familiale éprouvent habituellement le désir d'adresser directement aux gens des exhortations à l'action auxquelles les intéressés ne sauraient se rendre sans tenir compte de certains aspects plus généraux de l'intérêt familial, comme la nécessité de gagner de quoi vivre, celle de donner une éducation aux enfants, l'envie d'avoir un fils pour perpétuer le nom, etc..

^{1/} "Review and Assessment of Major Policies and Programmes in Communication Services", document de référence préparé par le secrétariat de l'UNESCO pour la deuxième Conférence asiatique sur la population, Tokyo 1- 13 novembre 1972.

18. Il paraît logique de ne pas attendre d'un programme consacré à un autre aspect du développement qu'il serve à la diffusion d'informations intéressant directement la planification familiale; à moins qu'elles ne se rapportent aussi aux objectifs particuliers du programme en cause. Dans une conception globale dell'information au service du développement, chaque secteur doit lancer les messages requis par le sujet de sa compétence, mais en les appuyant sur la nécessité d'une limitation des naissances.

19. Les agents des organismes de développement ne sont pas payés pour distribuer des brochures ou organiser des réunions en faveur de la planification familiale. Pour évaluer leur rendement, il n'est généralement pas tenu compte de leur efficacité dans ce genre d'activité. L'un des objectifs d'un programme de développement intégré dont la planification de la famille serait partie intégrante devrait être d'inscrire les notions de planification démographique et familiale au programme de formation théorique et pratique des différents agents travaillant au développement, de façon qu'ils s'acquittent plus efficacement de leurs fonctions essentielles respectives. De la mesure dans laquelle ce résultat peut être obtenu dépend la réponse à la question de savoir si la planification familiale peut et doit ou non, dans tel ou tel pays, être intégrée aux efforts consacrés à d'autres domaines de développement.

20. Les différences entre éducation et information découlent en grande partie des différentes formes adoptées pour l'organisation de ces processus dans la société et des différentes institutions participant aux activités en cause.

21. Saunders ^{1/} met l'accent sur le rôle commun de l'éducation et de la formation lorsqu'il distingue pour l'information en matière de planification familiale les cinq catégories d'objectifs ci-dessous :

"L'élément d'information des messages relatifs à la planification de la famille doit être conçu de manière à atteindre le public groupes ou individus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des organisations de planification familiale ... La distinction entre information et éducation n'est pas très nette ... Peut-être la seule base d'une quelconque distinction réside-t-elle dans le fait que les messages visant à l'éducation ne tendent pas eulément à modifier les connaissances, mais aussi dans une certaine mesure à changer les gens, à inculquer des compétences, à donner des habitudes, à proposer de nouveaux modèles de croyance et de comportement.

1/ Lyle Saunder, "Family Planning Communications in the Context of National Development: Communications for Information and Motivation in Family Planning", document préparé pour le Groupe de travail de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient sur les aspects relatifs à l'information des programmes de planification familiale septembre 1967.

"L'élément de stimulation vise à influencer directement les comportements en essayant de transformer en besoins les manques perçus, ou de faire apparaître une corrélation entre la mise en application de la planification familiale et la satisfaction des besoins existants.

"L'élément de légitimation vise à créer un climat de pensée dans lequel parler de relations sexuelles et de contraception soit considéré, non comme une chose embarrassante, nanteuse ou obscène dont il faille se cacher, mais plutôt comme une chose banale et naturelle ; un climat dans lequel le recours aux moyens anticonceptionnels soit admis comme une pratique à la fois décente et justifiée.

"L'élément de consolidation a pour but d'enraciner les notions et attitudes nouvelles et de rassurer sur les changements de comportement. Les responsables ont besoin de savoir qu'en pronant la planification de la famille, ils ont agi avec sagesse et choisi une voie politiquement payante ; les adeptes ont besoin d'être confirmés dans le sentiment qu'ils ont raison de poursuivre ; les agents chargés des programmes de planification familiale ont besoin d'être encouragés et soutenus en même temps que de sentir qu'ils font oeuvre utile".

22. Ce qu'il faut que les spécialistes de l'information en matière de développement apprennent à faire, c'est à conjuguer au mieux les possibilités des organes d'information de masse et des moyens d'enseignement périscolaire. Les communications de personne à personne sont un moyen incomparable d'obtenir un maximum de réaction réciproque et immédiate, contribuant à créer une atmosphère propice aux changements d'attitude. Les organes d'information de masse pour leur part, et bien que la communication soit alors à sens unique, ont l'avantage de permettre la diffusion rapide d'informations très précises. Ces organes serviront surtout à répandre les connaissances et les idées, tandis que les changements d'attitude seront principalement obtenus grâce aux contacts personnels.

23. Quoiqu'il en soit, ce qui compte pour le spécialiste de l'information en matière de population, c'est que les moyens d'information de masse donnent accès aux circuits de communication individuelle et collective qui sont susceptibles de déterminer les changements d'attitude voulus. Le fait même que les pays en voie de développement soient moins exposés à l'influence des organes d'information de masse y renforce l'importance relative de ces organes dans les milieux ruraux. Les gens auxquels lesdits organes sont acceptables en retirent du prestige aux yeux de ceux qui n'y ont pas accès. La nature même des organes d'information contribue à donner un caractère légitime aux messages qu'ils répandent.

24. Avec l'intégration des moyens d'information de masse et des différentes formes de communication individuelle, le rôle des auxiliaires du changement devient essentiel. Toute stratégie de l'information doit comporter un système permettant à ces agents d'évolution de faire les "raccords" nécessaires entre les messages des organes d'information de masse, la diffusion de l'information et les divers cadres de communication individuelle et collective en vue de la modification des attitudes et de l'examen des différentes solutions possibles.

III. RÔLE DES AUXILIAIRES DE L'ÉVOLUTION DANS L'INFORMATION

25. L'information a été définie simplement comme l'art de développer la compréhension mutuelle dans les relations humaines. Les auxiliaires de l'évolution mettent cet art en pratique puisqu'ils interprètent les résultats de la recherche pour ceux qui en ont besoin et peuvent en tier parti, et qu'ils informent en retour des besoins des gens ceux qui sont à même d'aider à les satisfaire.
26. Les auxiliaires de l'évolution jouent le rôle d'intermédiaire entre, d'une part, les messages reflétant les politiques générales (qui émanent nécessairement d'un organisme central et se prêtent à la diffusion par les organes d'information de masse) et, d'autre part, les besoins, intérêts et préoccupations des individus (qui sont presque toujours exprimés par le biais de contacts personnels). Les auxiliaires de l'évolution contribuent à la mise en place des structures d'information, non seulement en fournissant l'indispensable filière de transmission des réactions, mais en organisant à l'échelon local la réception et l'exploitation des messages intéressant le développement.
27. Le développement économique et social est un processus de promotion humaine, car les gens sont à la fois l'objectif et la variable essentielle du développement. L'information, processus qui joue dans les deux sens, permet la participation à tous les stades de connaissances que peuvent avoir atteint les membres d'une société, et les auxiliaires de l'évolution sont des agents essentiels à la fois pour les deux processus du développement et de l'information, puisqu'ils contribuent à communiquer aux individus des faits sur la base desquels des décisions peuvent être prises.
28. Parmi les auxiliaires de l'évolution qui se penchent sur les préoccupations individuelles figurent les travailleurs sociaux, les agents d'exécution affectés à des organismes chargés de l'élaboration de projets de développement en matière sanitaire ou sociale et autres projets de développement communautaire, et les agents déjà affectés à des programmes ruraux ou aux projets d'organismes publics ou privés dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.
29. Les pédagogues, les agents de vulgarisation agricole, les employés municipaux et les fonctionnaires de l'Etat ont également un rôle à jouer. Ce sont eux, et les organismes auxquels ils appartiennent, qui se trouvent le plus fréquemment en contact avec les "gens du cru", c'est-à-dire avec ceux qui composent le public même que le programme général s'efforce d'atteindre. Pour que la coopération puisse exister au niveau de la base entre agents du service du développement, il faut à l'origine une planification adéquate et coordonnée.
30. De même qu'il est nécessaire que les artisans des programmes de planification familiale et des autres programmes de développement travaillent ensemble, il faut intégrer l'information concernant la planification familiale et les autres domaines du développement. Une grande partie de l'efficacité d'un projet d'information en matière de planification familiale découle de sa pertinence au regard d'autres projets de développement, et les spécialistes de l'information relative à la planification familiale doivent faire fond sur les autres secteurs

du développement pour promouvoir les méthodes et objectifs de la planification familiale.

31. L'information sur la planification familiale doit donc s'inscrire dans le cadre des programmes de vulgarisation en matière de santé, d'éducation, d'action sociale, d'alphabétisation, d'enseignement agricole, d'industrialisation et de logement, et ce n'est qu'en planifiant cette intégration de l'organe central de planification jusqu'au niveau de l'agent d'exécution que des rapports réciproques pourront valablement être établis et maintenus.

32. Que le réseau de vulgarisation se compose d'agents spécialisés dans l'information en matière de planification familiale, ou d'agents d'exécution affectés à des projets concernant d'autres domaines du développement, ou des deux à la fois, l'idéal est que tout les effectifs soient imbriqués en vue de coopérer à la réalisation d'un programme global, et forment ainsi autre chose que le personnel disparate d'une multitude de projets indépendants.

33. Quelle que soient les dispositions prises en vue de cette coopération, il appartient à l'organisme de planification familiale de tirer le meilleur parti possible des rapports ainsi créés en nouant des contacts en établissant une collaboration avec les agents des autres domaines de développement.

34. Des enquêtes ont montré que, si persuasifs que puissent être les organes d'information de masse, la plupart des gens ne se décident à "agir" qu'après des entretiens avec leurs amis, parents ou voisins. Cela étant même lorsque les informations recueillies par l'intermédiaire des moyens de diffusion sont convaincantes, voire attrayantes, il n'y a qu'une très faible proportion du public à changer de comportement, ou à accepter d'en changer, sans référence à son groupe social ou culturel d'appartenance, au sein duquel certaines personnes ont plus de poids, présentent mieux les problèmes et se posent en "chefs de file" de l'évolution.

35. Etant donné que la plupart des gens acceptent les attitudes nouvelles et modifient leur comportement une fois ces changements approuvés par leur milieu social et culturel, l'information à travers les contacts personnels, et donc le contact direct entre les agents d'information et les membres influents de la communauté, revêtent une importance capitale. Pour que les organes d'information de masse contribuent efficacement à l'adoption d'attitudes nouvelles, ils doivent bénéficier de l'appui des chefs de village, des dirigeants des organisations communautaires et autres guides de l'opinion, sages-femmes, médecins traditionnels et chefs de famille.

Stratégie en quatre points à l'égard des membres influents des communautés

36. Pour permettre aux diverses notabilités locales de jouer aussi pleinement que possible leur rôle de soutien de l'action des organes d'information, il y a lieu de mettre sur pied un plan d'ensemble en vue de leur incorporation au réseau formé par ces organes.

37. Il convient d'identifier les chefs de file de l'opinion et de les réunir sans tarder, avec les autres membres influents de la communauté, pour s'assurer de leur coopération à l'égard du programme local d'information en matière de planification familiale.

38. On peut à cette fin appliquer la stratégie en quatre points exposée ci-dessus :

- Procurer aux chefs de file de l'opinion les informations nécessaires à leur parfaite compréhension des raisons d'être de la planification familiale, y compris ses rapports avec le développement national et plus particulièrement le développement local ;
- Les associer à une avant-première des programmes de radiodiffusion ou de télévision ;
- Solliciter leurs suggestions en vue de l'organisation de manifestations locales ;
- Les inviter à susciter dans la communauté des débats organisés ou non sur la planification familiale.

39. Après avoir pris conscience de la valeur de leur coopération, il n'est pas impossible que les notables locaux se révèlent capables d'indiquer en outre les formes de résistance susceptibles d'être rencontrées, et de suggérer des moyens pour les surmonter.

40. L'utilisation planifiée et systématique d'une stratégie d'information conjuguant l'action des organes d'information de masse et le travail sur le terrain contribue à accélérer l'évolution et à aplanir les difficultés du développement. Les conditions préalables d'utilisation systématique et planifiée d'une telle stratégie, sont, premièrement, que les supports mis en oeuvre s'appuient sur les services de vulgarisation et autres formes traditionnelles d'information et, deuxièmement, que la programmation du développement et les messages en faveur de celui-ci soient planifiés et coordonnés d'une manière qui tienne compte des réalités.

IV. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE L'INFORMATION EN MATIERE DE PLANIFICATION FAMILIALE

41. Pour décrire la contribution effective ou potentielle de l'information aux activités concernant la planification familiale et la population, il y a lieu de considérer à la fois, d'une part l'avènement de l'information à un statut de plus en plus distinct, dans le cadre des sciences sociales et en fonction de la rapidité d'expansion de l'organe d'information envisagé, et d'autre part l'évolution de la planification familiale, depuis sa limitation initiale à l'initiative individuelle et l'action ultérieure de groupements bénévoles, jusqu'aux relativement récents programmes gouvernementaux caractéristiques de maints pays en voie de développement. Il est significatif que les vastes programmes nationaux amorcés en Inde en 1952 se sont largement

étouffés durant la période de développement rapide des moyens d'information de masse, c'est-à-dire de la télévision, du bélinographe et des communications par satellite. C'est aussi surtout au cours des vingt dernières années que le processus et les effets de l'information de masse ont été scientifiquement étudiés. La période de formulation des principales théories concernant ce domaine a culminé durant les années 40 et 50.

42. La décennie suivante a vu apparaître une multitude de façons différentes d'envisager les applications de l'information. On peut en citer comme exemples l'Inde, où la campagne d'information de masse était caractérisée par une large diffusion de l'affiche "aux quatre visages" et du triangle rouge pointe en bas qu'accompagnait simplement la formule "Deux ou trois, c'est assez" ; El Salvador, où la campagne "Pater" avait pour message principal le conseil "N'ayez que les enfants enviers lesquels vous pourrez assumer vos responsabilités de parents", c'est-à-dire que vous pourrez convenablement nourrir, loger, doter d'une instruction et élever religieusement ; Hong-Kong, où plus de 60 p. 100 des femmes accouchent en maternité ou en clinique et où plus de 80 p. 100 amènent leurs bébés dans ce genre d'établissements pour les faire examiner ; et la Corée, où un personnel d'exécution bien entraîné visite les foyers, organise des réunions dans les communautés et assure la présentation et la distribution de fournitures anticonceptionnelles en même temps que de matériel pédagogique et d'information. Il apparaît clairement que ces exemples relèvent de deux optiques distinctes, l'une faisant uniquement appel aux moyens d'information de masse qui est celle de l'Inde et d'El Salvador, et l'autre recourant essentiellement au travail de vulgarisation, qui est celle de Hong-Kong et de la Corée.

43. Vers la fin des années 60, du fait de plusieurs facteurs, l'information s'est signalée à l'attention comme un moyen d'action insuffisamment exploité dans le domaine de la population et de la planification familiale. Parmi ces facteurs figuraient la faiblesse des taux d'acceptation de la contraception parmi les femmes en âge de procréer, la sous-utilisation des services disponibles, le manque de persévérance dans l'application des méthodes anticonceptionnelles éventuellement adoptées, et la propagation de rumeurs fondées sur des comptes rendus souvent erronés de cas isolés d'application de ces méthodes.

44. En 1967, une conférence organisée à Singapour par la CEARO pour étudier les aspects relatifs à l'information des programmes de planification familiale a mis au point un système de classification des méthodes ou stratégies d'information appliquées à la planification familiale ^{1/}. Ce système distinguait trois grands cas :

^{1/} "Communication in Family Planning, Report of Working Group", Groupe de travail sur les aspects relatifs à l'information des programmes de planification familiale, Singapour, 1967.

- a) Les activités en faveur des organisations bénévoles incombent exclusivement à la planification de la famille sans reconnaissance officielle ni appui de l'Etat ;
- b) La planification familiale est tacitement reconnue mais ne fait l'objet d'aucune politique officielle de soutien ;
- c) La planification familiale est un élément à part entière de la politique gouvernementale."

Ce système de classification a été employé par Schramm ^{1/} pour son enquête mondiale sur l'information dans le domaine de la planification familiale, dont les résultats ont été publiés par le Conseil de la population en 1971. Cette enquête a révélé que l'objectif prioritaire de toute campagne était d'atteindre les dirigeants, c'est-à-dire les responsables de la politique nationale et artisans potentiels du rassemblement des appuis bénévoles. Les moyens à préférer à ce niveau sont les entretiens personnels, lettres ou rapports sur les problèmes en matière de population. Plus tard, lorsqu'on dispose de sources d'enseignements cliniques, c'est le personnel médical et paramédical qui constitue le public et les moyens consistent en stage de formation, séminaires et manuels, complétés par une documentation, destinée à être distribuée, sur les services. Lorsque le programme en vient au stade du contact avec la population, ce sont les agents d'exécution qui passent au premier plan, et ils doivent disposer de centres et manuels de formation ainsi que de matériel pédagogique et de démonstration. Une fois formulée la politique nationale, on peut utiliser les moyens d'information de masse pour atteindre, d'abord le public déjà "prêt", puis les gens moins informés et encore hésitants. Lorsque les couches "prêtes" du public ont été touchées et que les taux d'acceptation commencent à baisser, c'est le moment de penser aux catégories particulières et d'envisager des tactiques adaptées en conséquence. Des campagnes visant non seulement à informer mais à convaincre sont nécessaires pour les gens qui s'intéressent à la planification familiale et qui l'approuvent mais ne mettent jamais les pieds dans les centres de consultation, pour ceux qui commencent à employer des moyens anticonceptionnels puis y renoncent, ou pour les hommes et jeunes gens que les campagnes d'information ont laissés de côté.

45. C'est un fait bien connu que les nouveaux adeptes sont nombreux au cours des premières phases d'exécution d'un programme, mais qu'il faut, à mesure que le temps passe déployer de plus en plus d'efforts avant de persuader ceux qui pour différentes raisons ne s'étaient pas encore laissés convaincre. C'est à ce stade de courbe descendante des adhésions que les stratégies et campagnes d'information en matière de planification familiale risquent d'échouer.

^{1/} Wilbur Schramm, "Communication in Family Planning", Rapports sur la planification démographique et familiale, Conseil de la population, avril 1971.

"La courbe d'acceptation manquant maintenant un palier dans bon nombre de pays, la responsabilité de la réussite des programmes incombe de plus en plus à l'information" ^{1/}

46. Le système de classification proposé en 1967 par le Groupe de travail de la CEABO garde son utilité, car il contribue à donner une idée de la manière dont les divers moyens d'information peuvent et doivent être mis à profit pour les campagnes en faveur de la planification familiale. Comme on l'a fait remarquer, les organes de radiodiffusion et de télévision ne peuvent généralement pas être utilisés par des organisations bénévoles qui mettent prudemment en route des programmes de transformation sociale à l'égard desquels une publicité intempestive risquerait de susciter de l'appréhension, voire de l'hostilité. A ce stade initial, les rapports de bouche à oreille, les entretiens de groupe et les contacts personnels jouent le rôle essentiel.

47. En revanche, au deuxième stade, la prudence peut ne plus être aussi indispensable et le recours aux organes de presse est à encourager. Affichage, enseignes, expositions, etc., sont également de mise. On a souvent recours aussi à des agents d'exécution envoyés dans les maisons, les dispensaires et les hôpitaux pour éveiller l'intérêt des utilisateurs potentiels et répondre à leurs questions.

48. Au troisième stade, dans lequel la planification familiale reçoit le plein appui d'une politique nationale, il y a lieu d'adopter un programme complet d'information et de stimulation du public. En général, les moyens d'information de masse peuvent être utilisés sans restriction à cette fin, en même temps que les activités de groupe et les contacts individuels. Il restera probablement toujours vrai cependant que les organes d'information de masse pourront être différemment utilisés selon la durée d'application antérieure de la politique de soutien, le niveau de modernisation atteint et les conditions existantes, notamment en ce qui concerne les minorités raciales ou culturelles.

49. A partir des grandes lignes indiquées ci-dessus, on peut se faire une idée d'ensemble de la stratégie pratiquée en matière d'information par les divers pays, d'après leurs position dans le tableau ci-dessous :

^{1/} Wilbur Schramm, "Communication in Family Planing", Rapports sur la planification démographique et familiale, Conseil de la Population, avril 1971.

| Politique officielle | Appui sans politique | Ni appui ni politique |
|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Egypt | Botswana | Algérie |
| Ghana | Dahomey | Cameroun |
| Kenya | Gambie | Ethiopie |
| Maurice | Nigéria | Madagascar |
| Maroc | Rhodésie | Mali |
| Tunisie | Afrique du Sud | Sénégal |
| Chine | Soudan | Haute-Volta |
| Corée du Sud | Tanzanie | Zaire |
| Taiwan | Ouganda | Corée du Nord |
| Bangladesh | Hong-Kong | Birmanie |
| Sri Lanka | Afghanistan | Irak |
| Inde | Vietnam du Nord | République Khmère |
| Indonésie | Vietnam du Sud | Arabie Saoudite |
| Iran | Bolivie | Syrie |
| Malaisie | Chili | Yémen |
| Népal | Costa Rica | Brésil |
| Pakistan | Cuba | Pérou |
| Philippines | Equateur | |
| Singapour | El Salvador | |
| Thaïlande | Guatemala | |
| Turquie | Haiti | |
| Barbade | Honduras | |
| Colombie | Nigaragua | |
| République Dominicaine | Panama | |
| Jamaïque | Venezuela | |
| Mexique | Samoa Occidental | |
| Porto Rico | | |
| Trinité et Tobago | | |
| Fidji | | |

50. Il est douteux que les années 70 voient de nouveau les gouvernements se précipiter pour proclamer, comme ils l'ont fait au cours de la dernière décennie, des politiques en faveur de la planification familiale. Cela ne signifie pas que la tendance sera abandonnée ; la décision prise par le Mexique, pays où la religion catholique tient une grande place, d'appliquer une politique nationale de planification à partir du 1er janvier 1973, indique au contraire la possibilité que d'autres pays d'Amérique latine s'engagent dans la même voie. Toutefois, il est plus probable que la plupart des pays se contenteront de tolérer ou d'appuyer la planification familiale sans adopter réellement une politique dans ce domaine.

51. Cela étant, il convient de définir, pour classer les efforts des divers pays dans le domaine de l'information en matière de population, un nouveau système faisant apparaître l'évolution de la stratégie nationale d'ensemble plutôt que les tactiques et activités de détail. Un système de classification de ce genre est proposé ci-dessous :

| A | B | C |
|---|--|--|
| Pays à organismes autonomes de coordination en matière de planification familiale | Pays où un organisme appartenant au Ministère de la santé s'acquitte des fonctions d'information liées aux programmes de planification familiale | Pays où le programme d'information en matière de planification familiale est exécuté indépendamment du Ministère de la Santé |

Selon ce système, la classification des 31 pays dotés d'un programme national de planification familiale s'établit comme suit :

A. Pays à organismes autonomes de coordination en matière de planification familiale :

Indonésie
Malaisie
Philippines

B. Pays où un organisme appartenant au Ministère de la santé s'acquitte des fonctions d'information liées aux programmes de planification familiale :

Chili
Colombie
Costa Rica
République Dominicaine
Equateur
Egypte
El Salvador
Fidji
Guatemala
Honduras
Inde
Iran

Jamaïque
Maurice
Maroc
Népal
Nicaragua
Pakistan
Singapour
Taiwan
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Ouganda

C. Pays où le programme d'information en matière de planification familiale est exécuté indépendamment du Ministère de la santé :

Ghana
Hong-Kong

Corée du Sud
Chine

52. L'existence d'une aide étrangère massive s'est souvent traduite par une confusion dans les objectifs et une réduction des possibilités d'élaboration de plans à long terme. La recherche a fréquemment été en majeure partie entreprise et menée par des personnes ou institutions étrangères, facteur supplémentaire de confusion dans les décisions concernant l'ordre de priorité à adopter. Un certain nombre de pays ont commencé à apporter une solution à ce problème en créant des organismes nationaux de coordination qui, bien que leurs

méthodes varient, s'efforcent dans l'ensemble de définir des objectifs communs, de tirer le meilleur parti possible de l'aide étrangère, et de mobiliser les ressources intérieures. Du point de vue de la mise au point des stratégies d'information, ces organismes nationaux sont un des éléments les plus importants qui soient apparus dans les années 70.

53. Exerçant leur action au niveau des politiques à suivre et se situant au-dessus des divers ministères ils sont en mesure d'assurer l'intégration de tous les organismes et réseaux publics d'information susceptibles de promouvoir les objectifs de la planification familiale. Ils constituent également des intermédiaires efficaces pour les relations avec les organismes privés.

Considérations sur la mise en oeuvre des stratégies d'information

54. Les paragraphes précédents indiquent les mesures prises dans divers pays pour la mise en place des structures nécessaires à l'application des stratégies d'information en matière de planification familiale et de développement.

55. Lorsqu'un gouvernement a choisi en fonction de ses traditions administratives et de ses stratégies de développement national le type de structure qu'il lui faut, il convient d'examiner les aspects fondamentaux de la mise en oeuvre des programmes d'information.

56. Il va sans dire qu'un programme d'information au service d'objectifs de développement doit être établi selon un calendrier tenant compte de l'existence des services requis et du niveau d'information du public.

57. Des programmes incitant le public à faire appel aux moyens de planification familiale peuvent faire plus de mal que de bien si les services existants ne sont pas en mesure de faire face à la demande créée par la campagne d'information. Un programme de télévision décrivant les avantages de la planification de la famille a peu de chance d'être bien reçu s'il n'est pas possible de se procurer facilement le matériel contraceptif nécessaire. Le programme d'information doit venir au moment voulu pour fournir les renseignements dont le besoin se fait sentir, et lorsque sont disponibles les services de consultation nécessaires pour que la limitation du nombre des enfants soit possible. Il existe une autre raison de planifier soigneusement les programmes des organes d'information. En plus d'avoir à tenir compte du niveau d'information du public (ou de celui des différentes sections qui le composent), les programmeurs doivent utiliser au mieux les ressources existantes. Il leur faut établir des budgets compatibles avec les réalités, et accorder la priorité aux éléments les plus efficaces des moyens d'information de masse. Si par exemple la télévision ne peut atteindre que quelques zones urbaines, ou seulement les foyers de la classe moyenne, il peut être préférable de ne faire appel qu'aux organismes de radiodiffusion et à la presse, ou à la radiodiffusion uniquement.

58. Tout programme d'information destiné à favoriser le processus de développement doit donc satisfaire aux critères suivants :

- Il doit venir s'insérer à un moment opportun dans le programme global de développement ;
- Il doit utiliser au mieux les moyens d'information disponibles ;
- Il doit convenir au niveau d'information du public.

59. Un tel programme d'information doit à la fois porter à la connaissance du public les changements intervenus par suite du développement, lui faire prendre conscience de la nécessité de changement, et l'amener à l'acceptation du changement en soi. Que le terme soit appliqué aux pays ou aux individus, développement implique changement : changement dans le genre de vie, dans les attitudes et dans le comportement.

60. Le rôle des supports, dans l'information au service du développement, est d'atténuer les problèmes causés par le changement et d'encourager le public à adopter une attitude favorable à l'égard du nouveau genre de vie qui lui est proposé. En fin de compte, les programmes d'information s'efforcent de susciter des modifications de comportement qui accéléreront l'acceptation des nouvelles façons de vivre résultant du développement.

61. On dispose, pour élaborer une stratégie d'utilisation des organes d'information, d'un certain nombre de modèles utiles faisant ressortir les phases d'évolution par lesquelles passent les gens avant d'accepter une idée, une attitude ou des comportements nouveaux. Un premier modèle, établi par des sociologues, distingue dans ce processus de diffusion (conduisant à une large acceptation du changement) cinq phases successives :

1. **Prise de conscience :** Le sujet rencontre l'idée pour la première fois. Par exemple, on présente une innovation, un perfectionnement, ou une idée nouvelle, et le sujet prend conscience de l'existence de ce fait nouveau.
2. **Intérêt :** L'intérêt du sujet est éveillé et il cherche à en savoir davantage.
3. **Evaluation :** Le sujet, mis en possession d'un complément d'information sur la "nouveau", en évalue, sur des bases purement théoriques, l'importance par rapport à lui-même.
4. **Essai :** Le sujet éprouve la "nouveau" pour son propre compte.
5. **Adoption (ou acceptation) :** L'idée, méthode ou objet nouveau est accepté par le sujet, dont le comportement se trouve modifié en conséquence.

62. Selon ce modèle, il ne reste plus qu'à élaborer pour l'utilisation des moyens d'information une stratégie tendant à susciter la prise de conscience, à dispenser une information complémentaire dès que l'intérêt est éveillé, à démontrer au public l'importance que l'innovation présente pour lui, et à orienter les gens vers les endroits où cette nouveauté peut être éprouvée et finalement adoptée.

(3. Cela dit, une population peut difficilement être schématisée ainsi. Il y a toujours des gens qui adoptent une idée nouvelle pour la seule raison de sa nouveauté, d'autres qui en prolongant la période d'évaluation, et d'autres encore qui, d'abord intéressés, évoluent vers l'indifférence. Dans n'importe quel cadre social ou culturel, il y a ceux qui prennent la tête du changement, ceux plus nombreux qui les suivent d'assez près, et ceux enfin qui ne les rejoignent qu'à la dernière extrémité. Dans l'ensemble cependant, la plupart passent approximativement par les phases d'acceptation décrites précédemment bien que le délai qu'il leur faut pour accepter complètement l'innovation puisse varier.

64. En dehors du processus de diffusion, une stratégie d'information en vue de faire accepter une innovation peut aussi reposer sur certaines des mesures susceptibles d'être prises par les gouvernements pour encourager l'acceptation d'objectifs de développement. Dans le domaine de la planification familiale, il peut s'agir :

1. de mesures modifiant les conditions applicables (restrictions en matière de logement, selon la dimension de la famille ; éducation obligatoire ; fiscalité défavorable aux familles nombreuses).
2. de mesures de nature à modifier la perception des relations entre l'espacement des naissances ou la dimension de la famille et les échelles de valeurs, les conditions et les objectifs existants (faire comprendre que les familles nombreuses ne pourront profiter des résultats des programmes de développement ; faire connaître la relation qui existe entre la santé de la mère et le nombre d'enfants).
3. des mesures favorisant l'évolution des échelles de valeurs et des objectifs (amélioration de la condition de la femme, égalité des droits à l'éducation, système de sécurité sociale).
4. des mesures favorisant l'évolution des méthodes de régulation des naissances (nouvelles méthodes anticonceptionnelles et développement des services de contraception).

65. Qu'elle soit fondée sur le modèle de la "diffusion" ou sur les "mesures" possibles, l'élaboration d'une stratégie d'utilisation des moyens d'information facilitera l'organisation de la programmation et l'identification des catégories de public. Dans l'un et l'autre cas cependant, les deux éléments que la stratégie élaborée devra nécessairement prévoir entre autres sont l'éducation en matière de population et l'utilisation des moyens d'information traditionnels.

Éducation en matière de population

66. Un aspect important à considérer dans l'élaboration d'une stratégie de l'information est celui du rôle de l'éducation en matière de population, que les éducateurs et les responsables des politiques de planification dans ce domaine préconisent de plus en plus comme un moyen de préparer les jeunes générations à aborder dans de meilleures conditions d'information les questions de population et de planification familiale. On peut considérer que cette éducation comporte trois éléments principaux : l'éducation sexuelle, la préparation à la vie familiale et l'introduction aux problèmes de population.

67. Les objectifs de l'éducation en matière de population sont de familiariser le sujet avec toutes les questions se rapportant à la population, y compris la nature, la mesure, les causes, les facteurs déterminants et les conséquences de l'accroissement de la population aux niveaux de la famille, de la communauté, de la nation et du globe, ainsi qu'avec les possibilités d'une planification de la dimension de la famille et de l'expansion démographique.

68. La première grande conférence internationale organisée par l'UNESCO pour étudier les questions d'éducation du point de vue de la famille et de la population (Bangkok, 1970) a examiné quatre domaines d'intérêt :

Présentation du contenu potentiel
Définition et objectifs de l'éducation en matière de population
Préparation des éléments des programmes d'étude
Questions concernant la mise en oeuvre.

Les participants ont formulé l'une des premières définitions, et peut-être la plus concise, de ce qu'il y a lieu d'attendre de l'éducation en matière de population.

"L'éducation en matière de population d'un programme d'éducation comportant l'étude de la situation de la population dans le cadre familial, communautaire, national et mondial, et se proposant d'inculquer à ses étudiants des attitudes et comportements rationnels et raisonnables à l'égard de cette situation." ^{1/}

69. L'accroissement rapide de l'intérêt suscite par l'éducation en matière de population, ainsi que de la participation à cette éducation, notamment en Asie, joint à l'intérêt parallèlement manifesté pour l'éducation extrascolaire et non institutionnalisée par le personnel chargé de l'information en matière de population, a amené les deux parties intéressées à concentrer leur attention sur la définition des limites de cette éducation.

^{1/} UNESCO, "Population and Family Education", Rapport d'un groupe de travail régional asiatique, Bureau régional d'éducation pour l'Asie, Bangkok, 1961.

70. Il apparaît certain que l'importance de l'éducation en matière de population dans les programmes d'enseignement extra-scolaire ne cessera de croître dans l'avenir. Non seulement elle devra être dispensée par les représentants d'une large gamme d'activités apparentées, parmi lesquels des médecins, des infirmières, des fonctionnaires des services de santé, des employés de coopératives, des agents du développement communautaire, des membres du personnel des programmes d'alphabétisation, des représentants des forces armées, etc..

71. Du point de vue de l'influence immédiate sur le comportement procréateur, la catégorie à considérer comme l'objectif le plus urgent d'un programme d'éducation en matière de population est celle des adultes et des jeunes sortis de l'école, c'est-à-dire des individus pleinement en âge de procréer ou sur le point de parvenir à cet âge. Bien qu'on doive reconnaître qu'il s'agit d'une catégorie de public très difficile à atteindre, il est indispensable de s'y employer et un programme complet d'information et d'éducation en matière de population ne saurait manquer de s'en préoccuper, non seulement à l'heure actuelle, mais également à l'avenir. Même lorsque l'éducation en matière de population aura été organisée au niveau scolaire, le problème des jeunes qui abandonnent prématurément l'école continuera à se poser, de telle sorte que beaucoup, n'ayant pas été touchés par les programmes scolaires, devront l'être au moyen de programmes d'information pour adultes et jeunes sortis de l'école. En outre, même dans le cas de ceux qui ont suivi les programmes scolaires, il peut être nécessaire de veiller à raviver leur conscience de l'importance des questions de population et à approfondir leur connaissance de ces questions dans l'âge adulte, au cours duquel il leur faudra prendre des décisions personnelles en matière de comportement procréateur.

Moyens d'information traditionnels

72. Un autre élément important à ne pas négliger pour l'élaboration des stratégies d'information est l'utilisation organisée des moyens de communication et de diffusion populaires traditionnels. Une attention accrue a récemment été accordée à ces moyens pour les besoins de l'éducation médico-sociale. Les responsables conviennent que ces méthodes peuvent être précieuses si la nature et le contexte culturel en sont bien compris par les agents d'information qui les mettent en oeuvre.

73. Les moyens d'information traditionnels sont issus de la population et sont les précurseurs des moyens d'information de masse. Ils ont de tout temps exercé un attrait à la fois fonctionnel et esthétique. Ils ont toujours servi à distraire en instruisant et en renforçant ou modifiant, selon le cas, les idées ou idéologies et les valeurs ou attitudes ayant cours. Ils ont tendance à faire appel à la participation du public et peuvent être une source non seulement d'information, mais d'inspiration pour leur audience.

74. Etant proches du peuple à l'échelon local, ces moyens demeurent susceptibles d'être utilisés au service d'objectifs sociaux déterminés par les responsables locaux, provinciaux ou nationaux eux-mêmes. D'autre part, ils ont tendance à convenir aux gens dans la mesure où ils parlent à ceux-ci le langage de la tradition. Ils ont en outre l'avantage d'être largement répandus dans des régions où la technique des moyens d'information de masse n'a pas été assez

complètement ou effectivement adaptée pour capter l'intérêt de manière durable au niveau local et même provincial ou national. Le recours aux moyens traditionnels d'information n'entraîne qu'une dépense minime.

75. Les limitations que comporte l'utilisation de ces moyens résultent de l'obligation de ne pas "surcharger" les filières de communication par de trop nombreux messages à caractère didactique. On sait toutefois peu de choses de ces limitations. Il faut aussi prendre en considération la possibilité que le recours aux moyens traditionnels d'information détourne ceux-ci de leur signification et de leur raison d'être initiales. On a des raisons de penser que les animateurs des marionnettes du "Wayang Kulit" (théâtre d'ombres indonésien) perdraient leur "crédibilité" auprès des villageois en "passant" des messages en faveur de la planification familiale. Il faudra sans doute former toute une équipe de nouveaux animateurs à cette fin.

76. Une des quatre réunions d'experts internationaux organisées par l'UNESCO en 1972 était consacrée à l'utilisation intégrée des moyens de communication traditionnels et des organes d'information de masse dans les programmes d'information relatifs à la planification familiale ^{1/}.

77. Les participants à cette réunion ont reconnu que les organes d'information de masse tout comme les moyens traditionnels s'étaient trouvés un style et des formes propres et que, si les premiers pouvaient élargir l'audience de l'artiste populaire, les seconds présentaient un grand intérêt du point de vue de l'enrichissement et de la diversification des formes d'expression de l'information de masse.

78. Il a été noté que les programmes d'information en matière de planification familiale avaient jusque là compté surtout pour la diffusion des messages s'y rapportant, sur les agents d'exécution des programmes du domaine sanitaire et agricole. On a souligné que, tout en persévérant dans cette voie, il y avait lieu de recourir aux moyens traditionnels pour élargir le champ d'action de ces agents. On les encouragerait ainsi à imaginer des présentations nouvelles et la planification familiale bénéficierait du capital de confiance attaché aux artistes et aux moyens traditionnels.

79. Les participants ont conclu que l'adoption d'une stratégie d'information assurant l'utilisation coordonnée des deux catégories des moyens se traduirait par la création d'un climat favorable à une meilleure compréhension et à l'acceptation du concept de planification familiale et des services s'y rattachant, ainsi que des autres formes d'activité relevant des questions de population.

80. Des mesures doivent être prises en vue de l'utilisation organisée des moyens traditionnels dans le cadre des programmes nationaux d'information en matière de planification familiale. Les moyens de communication traditionnels, plongeant leurs racines dans les collectivités locales, ont la vitalité et les ressources potentielles nécessaires pour compléter les organes d'information de

^{1/} UNESCO, Réunion d'experts chargés d'étudier l'utilisation intégrée des moyens de communication traditionnels et des organes d'information de masse dans les programmes d'information relatifs à la planification familiale, Londres, 20-24 novembre 1972.

masse. Utilisés avec précaution à des fins de stimulation dans les programmes d'information consacrés à la planification familiale et au développement, ils peuvent aussi contribuer utilement au développement culturel.

V. FORMATION, RECHERCHE ET EVALUATION

81. La formation est essentiellement destinée à répondre aux besoins qui ne peuvent être convenablement satisfaits par l'éducation et l'expérience. Elle ressemble à l'une et à l'autre tout en différant des deux. L'Objet fondamental de la formation est de susciter une évolution des connaissances, des attitudes ou des comportements. Les organismes qui se consacrent à la formation peuvent dispenser celle-ci plus efficacement en prenant conscience de ses exigences et possibilités spécifiques.

82. Depuis qu'on a commencé à organiser des programmes en matière de planification familiale, on a accordé beaucoup d'attention à la formation en tant que facteur déterminant de réussite. Comme les programmes en cause ont d'abord été dirigés surtout par des représentants des milieux médicaux, la formation consistait initialement pour une grande part en instructions sur les aspects cliniques de la contraception et de la procréation chez les humains. Par la suite, avec l'entrée en jeu d'agents d'exécution, la formation s'est vu donner des bases plus larges et a commencé à traiter de la complexe série de questions qui constituent le domaine de la planification familiale.

83. La pratique la plus courante dans les pays en voie de développement est d'établir un réseau d'instituts de formation comprenant généralement un centre national, des centres régionaux et souvent des centres locaux dispensant une formation sur les divers sujets qui composent les programmes. Parmi les attributions du centre national peuvent figurer la coordination des programmes nationaux de formation, l'élaboration des programmes de base à utiliser pour la formation de différentes catégories de personnel, la formation d'instructeurs, celle d'équipe spéciales, la fourniture de services consultatifs aux centres régionaux ou locaux, la préparation de matériel pédagogique, le rôle de centre d'échange d'informations sur la formation, l'évaluation des programmes de formation, la conduite de travaux de recherche en vue de la mise au point de méthodes de formation plus efficaces, et l'organisation de séminaires et de groupes de travail pour l'amélioration des compétences des instructeurs.

84. Les centres régionaux de formation ont la responsabilité de la formation de personnel dans les limites de la subdivision géographique de leur ressort. En général, les membres du personnel enseignant de ces centres passent une partie de leur temps sur le terrain, s'entretenant avec le personnel d'exécution et lui donnant des directives, contrôlant les descriptions de postes, élaborant ou modifiant les programmes d'étude, évaluant la formation en fonction des résultats obtenus, organisant des stages de perfectionnement sur des sujets particuliers et organisant la recherche.

85. Les institutions de formation en matière de planification familiale sont loin de pouvoir satisfaire aux besoins actuels des programmes, qui accordent une grande importance à la documentation, à l'éducation et à l'information à

tous les niveaux et dans toutes les catégories de personnel. Le problème des besoins de formation qu'entraînent ces programmes dans le domaine de l'information est clairement formulé par Sweeney dans l'extrait suivant ^{1/}.

"Un des éléments préoccupants à mes yeux des programmes de planification familiale est celui de la formation des spécialistes de l'information, notamment des agents d'exécution. Ces derniers sont généralement formés par des membres du personnel des services d'exécution ou par des gens attachés à la partie du programme qui est en liaison avec ces services. Prenons un exemple parallèle. L'agence locale d'une marque d'automobile comprend un département des ventes et un département des services techniques. Imaginez la conversation qu'aurait un client éventuel avec un vendeur formé par le directeur de ce dernier département. Il se retrouverait bientôt à plat ventre sous la voiture, invité à examiner le train de roulement, puis, le capot levé, devrait rester respectueusement penché sur le moteur pendant que notre vendeuse à formation mécanicienne lui en décrirait minutieusement le fonctionnement. Pour ma part, je préférerais savoir quelles performances je pourrais attendre de la voiture pour mes besoins quotidiens".

86. souvent que la formation en matière d'information ne présente d'intérêt que pour les agents occupant des postes qui comportent nécessairement des fonctions d'enseignement non institutionnalisées ou d'information du public, fréquemment qualifiées d'activités de stimulation. Dans cette optique, les membres du personnel qui ont affaire aux organes d'information de masse et les agents d'exécution dont la tâche consiste à convaincre les gens d'accepter de nouvelles façons de faire sont considérés comme des spécialistes de l'information et par suite éligibles pour une formation dans ce domaine. Une conception bien plus éclairée serait que chaque catégorie de personnel, à tous les niveaux, doit recevoir une formation en matière d'information. Bien que le contenu et les méthodes d'une telle formation aient déjà été définis par l'UNESCO ^{1/}, il reste à formuler les normes et critères applicables aux institutions qui pourraient la dispenser.

Recherche

87. Les estimations du nombre des études consacrées à l'information dans le domaine de la population varient considérablement, mais l'objectivité oblige à reconnaître qu'on ne sait rien de l'ampleur réelle des travaux de recherche effectués sur cette question. L'ignorance à cet égard résulte en partie du fait que, bien que nombre des résultats de la recherche accomplie dans le domaine

^{1/} William O. Sweeney, "Blueprint for Programme Planning for Population Communication", document préparé pour une conférence de planification de travail, Community Family Study Center, Université de Chicago, 16-17 décembre 1971.

^{1/} UNESCO, réunion d'expert sur la formation des spécialistes de l'information en matière de planification familiale, Honolulu, septembre 1972.

des sciences sociales et des moyens d'information soient applicables à la population et à la planification familiale, il faut encore que quelqu'un se donne la peine de les recenser et d'en suggérer une application appropriée.

88. Une lacune générale des études concernant l'information en matière de population est qu'elle se préoccupe rarement de stratégie ou que, si elle le fait, c'est sous une forme qui ne peut être étendue à toute l'aire géographique en cause, qu'il s'agisse d'une province, d'un pays ou d'une région. Le cas de Taiwan est une exception notable à cette règle. A partir de 1963, le Centre des études de population de Taiwan a effectué différentes études et enquêtes pour déterminer les conséquences de l'accroissement de la population, ainsi que son influence sur la santé publique et le développement économique, et il a publié les résultats de ces recherches.

89. Les résultats de trois études importantes ont fourni à Taiwan de précieuses indications pour l'utilisation des moyens d'information dans le domaine de la planification familiale. Les études en cause avaient respectivement pour objet Taichung (1963), la ville de Kaoshiung (1967), et le contrôle par correspondance de la persévérance (1967).

90. Une réunion d'experts de l'UNESCO sur la recherche concernant l'information en matière de planification familiale a distingué, dans l'ordre de priorité, les neuf secteurs d'intérêt suivant ^{1/}.

1. Recherche sur le processus d'adoption des pratiques de planification familiale. On a exprimé l'espoir que des recherches dans cette direction permettraient de savoir pour quelle raison on trouve dans de nombreux endroits une information étendue et une attitude favorable, et pourtant un faible taux d'acceptation. Elles pourraient également aider à définir les similitudes et les points communs des processus de diffusion et d'adoption à l'égard respectivement de la planification familiale et des innovations intéressantes d'autres domaines, comme l'agriculture.
2. Stratégies d'information visant à l'amélioration des taux de continuation. La recherche devra s'étendre au délicat problème d'information que posent les rumeurs. Elle contribuera aussi de façon directe au travail d'élaboration en matière de stratégie.
3. Elaboration et essai de stratégies visant à améliorer l'efficacité des messages relatifs à la planification. La recherche dans ce secteur doit porter sur le contenu des messages transmis par l'intermédiaire de la plus large gamme possible de moyens d'information, les considérations socio-linguistiques, le style ou conditionnement des messages, et la coordination des moyens d'information de masse et des formes de communication individuelles.

^{1/} UNESCO, "Research in Family Planning", réunion d'experts sur l'information dans le domaine de la planification familiale, Davao City (Philippines), 24-28 octobre 1972.

4. Intégration de la planification familiale aux programmes consacrés à d'autres aspects du développement.
La recherche dans ce secteur devrait permettre de répondre à la question de savoir s'il vaut mieux, pour atteindre les objectifs de la planification familiale, créer une infrastructure séparée ou utiliser les filières, audiences et sources existantes. Elle devra porter sur les différentes manières possibles d'intégrer les messages relatifs à la planification familiale à ceux qui concernent l'éducation, l'agriculture, etc..
5. Stratégies d'information et chefs de file de l'opinion.
La recherche dans ce secteur doit viser à évaluer le rôle des gens influents, à tous les niveaux de la société, dans la diffusion des innovations relatives à la planification familiale. Elle devrait aider à définir les rapports entre ces chefs de file de l'opinion et les moyens d'information de masse. Une certaine attention devra être accordée au rôle des encouragements. La recherche devra aussi porter sur la possibilité que l'influence des notables diminue lorsqu'une trop grande part des activités des agents d'exécution des organismes de planification familiale leur est consacrée.
6. Comportement d'acquisition et d'assimilation de l'information.
Il y a lieu d'effectuer des études indiquant comment l'information est reçue par le public et comment elle est assimilée par les individus, en fonction, dans les deux cas du contexte psycho-social et culturel.
7. Efficacité du personnel de l'organisme de planification familiale sur le plan de l'information.
Les programmes nationaux qui ont rencontré le plus de succès mettaient l'accent sur un effectif important d'agents d'exécution bien entraînés, mais le rôle de ce personnel du point de vue de l'information n'a cependant guère fait l'objet de recherches. Compte tenu du fait que les conditions locales peuvent varier, des recherches sont nécessaires sur l'efficacité relative, en matière d'information, du personnel des organismes de planification familiale, selon le recrutement, la sélection, la formation, l'encadrement, les objectifs, les facteurs de stimulation, la perception et les systèmes de rémunération.
8. Aspects liés à l'information de l'éducation en matière de population.
Il est nécessaire de déterminer l'importance qu'il convient d'accorder aux possibilités représentées par les programmes d'éducation scolaire et extrascolaire. On sait peu de choses des moyens les plus efficaces à employer pour atteindre les jeunes sortis de l'école.
9. Filières d'information propices aux solutions nouvelles.
De nombreux pays enregistrent un palier dans leurs courbes d'adhésions nouvelles, en même temps qu'un nombre croissant d'abandons. Dans ce contexte, les mesures d'encouragement, ainsi que les possibilités d'utilisation accrue des moyens de commercialisation et d'étude de marché, peuvent offrir une direction de recherche.

91. La recherche concernant l'action exercée est particulièrement importante. Cette recherche a lieu pendant que le programme est en cours d'exécution, et ses résultats sont exploités le plus rapidement possible par les filières d'information.
92. L'information en matière de planification familiale pouvant être diffusée par plusieurs moyens d'information, voire par tous ces moyens à la fois, il est nécessaire d'effectuer d'urgence des recherches sur l'efficacité comparée des différentes combinaisons possibles.
93. La prise en considération des facteurs sociaux et culturels est d'une importance capitale dans le choix des moyens d'information utiliser. Des recherches sont nécessaires pour analyser les facteurs culturels qui pourraient favoriser ou entraver l'acceptation de la planification familiale dans le contexte local. L'information en matière de planification familiale peut viser à confirmer dans leur point de vue les familles de dimension volontairement estrentes, en même temps qu'à affiblir les motifs invoqués dans les familles nombreuses. Pour mettre sur pied un programme d'information efficace, il faut connaître ces motifs et savoir quelle forme de stimulation et d'information pourra déterminer un changement d'attitude ; il est nécessaire de bien connaître la catégorie de public visée et son attitude à l'égard des questions de dimension de la famille. Si l'on veut utiliser les moyens d'information pour modifier cette attitude, il faut savoir quels moyens sont en mesure de toucher le public en cause, quels programmes ont la plus large audience et par qui elle est composée, quels styles de présentation sont les plus efficaces et les plus populaires, et quels organes jouissent du plus grand capital de confiance. Il faut également avoir une idée de la forme d'exposition à l'information qui est nécessaire selon le matériel employé, et de la fréquence à laquelle les messages doivent être répétés pour pouvoir entamer les résistances.
94. Une fois le programme d'information mis sur pied, il reste nécessaire d'effectuer des recherches pour déterminer le pouvoir de persuasion de tel style ou moyen de présentation sur telle ou telle catégorie de public, et pour s'assurer que chaque présentation est suffisamment instructive, attrayante et convaincante.
95. Un autre aspect de la recherche concernant l'information en matière de planification familiale est la transférabilité des résultats obtenus. De nombreux projets ont été réalisés dans le domaine de l'information, mais rares sont ceux qui fournissent des indications valables pour l'élaboration de programmes dans d'autres régions ou d'autres conditions. Les résultats de la recherche doivent être rassemblés et présentés de manière à constituer des archives permanentes auxquelles les spécialistes de l'information et auxiliaires du développement puissent se référer pour d'autres projets. La manière dont les données de recherche sont présentées est d'une grande importance. Pour prendre toute sa valeur, l'information doit être présentée de façon à intéresser les professionnels et les membres des groupes d'influence et des groupes politiques, car cela peut modifier leur façon de considérer la question de l'information en matière de planification familiale et des ressources à y consacrer.

96. Les programmes d'information en matière de planification familiale sont conçus pour entraîner des changements d'attitude et influencer les comportements dans des catégories de public qui peuvent être plus ou moins réfractaires au changement. La mesure dans laquelle cet objectif relativement intangible est atteint ne peut être évaluée qu'en prenant celle des effets des programmes en cause et en les rapportant au volume des ressources qui leur ont été consacrées. Il n'est pas facile de mesurer ces effets, mais on ne saurait y renoncer pour la seule raison que les paramètres intéressants sont difficiles à quantifier. Le vrai problème est alors d'essayer plutôt de trouver des indicateurs ou variables secondaires raisonnablement mesurables et pouvant servir d'approximations aux variables effectivement intéressantes.

97. L'information en matière de planification familiale n'est pas un processus à sens unique. Les spécialistes de la planification familiale ont des informations à transmettre au public, mais celui-ci en a également à leur donner. Les programmes d'information qui ne tiennent pas compte de ce principe peuvent facilement dégénérer en propagande pure et simple, chose dont le public se fatigue rapidement ^{1/}. Un bon programme d'évaluation est donc indispensable à un programme d'information. Il constitue à la fois un moyen de contrôle et une source de connaissance : contrôle dans la mesure où le programme d'information pourra être ajusté en fonction des résultats et réactions constatés, et connaissance à raison de l'expérience qu'il sera possible de mettre à profit pour d'autres programmes. Si l'expérience acquise n'est pas enregistrée selon une méthode d'évaluation bien définie, on court le risque qu'un programme ultérieur soit établi sans prise en considération des résultats déjà obtenus. Les agents d'exécution sont souvent trop occupés par la mise en oeuvre du programme d'information pour se soucier d'évaluation. L'affectation des responsabilités et ressources requises pour cette fonction importante doit donc faire l'objet de dispositions spéciales.

98. Une évaluation doit toujours comporter les éléments suivants :

- a) Analyse du milieu en vue d'identifier les possibilités d'action ;
- b) Définition des buts et ordre de priorité (assignés à l'ensemble du programme d'information) ;
- c) Réduction des buts d'ensemble en objectifs opérationnels utiles et détermination des rapports réciproques entre ces objectifs ;
- d) Définition et analyse de chacune des décisions et opérations décisives qu'il est nécessaire d'exécuter pour atteindre les objectifs fixés ;
- e) Choix et définition des paramètres de contrôle appropriés requis pour vérifier l'exécution des décisions et opérations ;

1/ "Family Planning Community Education Programme, Manual",
Association indonésienne de planification familiale, mai 1972, p. 11.1.

- f) Définition des mesures de grandeur utiles du point de vue opérationnel pour l'établissement des rapports appropriés ;
- g) Elaboration d'un système d'information permettant :
 - i) le rassemblement des données ;
 - ii) l'enregistrement, l'archivage et l'exploitation des données ;
 - iii) l'établissement des rapports et la production de l'information en insistant en particulier sur la production et la transmission continues de l'information, y compris à l'intention des directeurs des programmes, ainsi que sur la prise en charge de toutes les opérations sans cesse répétées de la planification et du contrôle de gestion, de façon que les responsables de la mise en oeuvre soient libérés de la pression du quotidien et puissent se consacrer au véritable travail de la planification.

99. La planification et le contrôle d'un programme d'information s'effectuent à différents échelons hiérarchiques. Les principales liaisons entre échelons de responsabilité doivent être clairement définies, de manière à faire apparaître les lignes de circulation de l'information.

100. Les principales liaisons s'établissent au niveau des variables de contrôle et des objectifs. Les variables de contrôle définies à l'échelon supérieur constitueront des objectifs pour l'échelon immédiatement inférieur, et ainsi de suite jusqu'en bas de l'échelle. Les liaisons entre échelons supérieurs et inférieurs doivent être maintenues à la fois par des contacts directs et par un système structuré d'information et de planification. Il importe que les objectifs soient définis selon des modalités de coopération et non assignés de façon arbitraire, si l'on veut y obtenir l'adhésion des agents des échelons inférieurs.

101. L'évaluation est liée aux objectifs particuliers du programme ainsi qu'aux mesures prises pour déterminer jusqu'à quel point ces objectifs ont été atteints et les techniques employées à cette fin ont été efficaces. Pour être valable, l'évaluation doit être appliquée de façon continue et scientifiquement fiable, et par conséquent le personnel spécialisé nécessaire doit être attaché aux programmes d'information en matière de planification familiale. La formation des agents d'exécution aux méthodes d'évaluation doit faire l'objet d'une attention particulière. Les spécialistes des sciences sociales affectés aux programmes de développement peuvent aider à élaborer les programmes de formation.

102. Il convient de ne pas négliger la possibilité d'associer les organisations d'étude des marchés au processus d'évaluation. Des questions sur l'utilisation des moyens d'information peuvent ajoutées aux questionnaires chaque fois qu'une enquête appropriée doit être effectuée dans le domaine de la commercialisation. Le personnel des organismes de recherche commerciale et des entreprises publiques peut souvent apporter une aide précieuse à l'élaboration des programmes d'évaluation, et peut être associé aux opérations dès l'adoption de l'argument initial d'une campagne.

VI. ORGANISATION ET GESTION

103. Le problème d'organisation posé par les programmes d'information en matière de planification familiale et de développement est double :

- Organisation et administration d'une stratégie globale de la planification familiale et du développement, faisant intervenir tous les organismes intéressés au processus de développement. Par exemple, on peut charger des organismes distincts et indépendants de s'occuper respectivement des questions concernant la santé publique, l'éducation, la planification familiale, l'urbanisme, les transports et l'assainissement, les communications, le développement rural et le développement industriel, ou faire de toutes ces questions autant de ramifications des attributions d'un seul organisme plus vaste et doté de pouvoirs plus étendus ;
- Planification propre aux différents moyens d'information mis en oeuvre, par l'intermédiaire d'organismes qui peuvent être de caractère public ou privé et comprennent les entreprises cinématographiques, les organismes de télévision, les journaux et revues, les postes de radiodiffusion et les différents établissements participant à la production de diapositives, cassettes et bandes magnétiques.

104. La planification familiale proprement dite relève souvent des attributions du Ministère de la santé ou d'un organisme plus vaste chargé de l'ensemble de l'action sociale. Dans d'autres cas, la planification familiale incombe à un service ou organisme spécialement créé à cette fin et qui peut être à caractère public, ou bénévole, ou les deux à la fois. L'organisme responsable peut être alors un ministère nouveau, un groupement de ministères ou même un organisme central de planification.

105. La nature des rapports qui peuvent être établis entre la planification familiale et les autres domaines de développement dépend dans une certaine mesure de celle des structures administratives qui existent déjà.

106. En ce qui concerne l'organisation des moyens d'information, le cas le plus simple est celui où tous les organes disponibles sont régis et financés par l'Etat. Au contraire les possibilités de ramification sont infinies dans le cas des filières d'information privées, qui peuvent dépendre d'organisations commerciales distinctes. Un certain degré de coopération est possible entre des organismes d'information et d'autres organismes s'occupant par exemple d'éducation, mais ce genre de relation est généralement limité à un domaine strictement spécialisé.

107. Dans certains cas, il peut exister à l'échelon du gouvernement central un Office de l'information disposant d'un pouvoir de censure et d'un certain contrôle financier sur les moyens d'information de masse, mais qui n'est pas directement responsable des organes en cause.

108. La planification familiale représentant un aspect très complexe du développement, le message qu'elle apporte nécessite pour sa diffusion un effort soutenu et intensif. L'information en matière de planification familiale ayant ses buts et objectifs propres ainsi que ses exigences et méthodes particulières, il convient que la responsabilité n'en soit pas trop dispersée. Lorsque chaque secteur de développement possède son propre programme de planification familiale, la planification familiale risque de n'être plus qu'un sujet de préoccupation secondaire et même d'être complètement perdue de vue pendant que chaque secteur se concentre sur ses objectifs spécifiques.

109. La solution réside par conséquent dans une combinaison des deux éléments à divers niveaux d'application. Il faut à l'échelon central un organisme de direction générale du développement, responsable de la coordination de l'ensemble des programmes de développement. Cet organisme doit admettre l'importance économique et sociale des taux d'accroissement de la population dans le cadre du programme général de développement. Il doit aussi reconnaître et pouvoir favoriser les rapports réciproques qui peuvent et doivent exister entre le programme concernant la planification familiale et les programmes relatifs aux autres secteurs de développement.

110. Le second élément est l'organisme spécialisé, chargé seulement de l'élaboration d'un programme de planification familiale, mais qui peut, dans d'autres organismes, trouver et rassembler des ressources appropriées ayant un lien avec le programme en cause.

111. Alors que la nature particulière des problèmes d'administration des activités d'information liées aux programmes de planification familiale diffère d'un pays à l'autre, le principe fondamental demeure que les applications de l'information à la planification familiale (ou à tout autre aspect du développement) sont des activités spécialisées et doivent être placées sous la direction de spécialistes de l'information. Bien que ces spécialistes doivent nécessairement se trouver sous l'autorité des directeurs généraux des programmes, ils doivent jouer le rôle de conseiller auprès de ceux-ci en même temps qu'assumer la responsabilité de la planification et de la direction de ces activités d'information. Il ne faut pas se dissimuler que peu de pays en voie de développement disposent en nombre suffisant de spécialistes de l'information chez qui la connaissance théorique et l'expérience pratique de l'organe d'information aillent de pair avec la culture générale et la formation dans les sciences du comportement. Les programmes nationaux devront nécessairement s'en remettre au personnel le plus qualifié que puissent fournir les organismes d'information d'une part et les institutions vouées aux sciences sociales d'autre part.

112. A moins que le chef du département d'information n'ait le même rang que celui du département des services, il est douteux que l'appui de l'information se voit jamais accorder l'attention qui doit lui être acquise à l'avenir. Il n'y a pas de raison de croire que des programmes administrés par du personnel médical ou sanitaire posséderont obligatoirement la capacité d'influer sur les comportements qui est nécessaire pour que leurs objectifs puissent être atteints.

113. Les services d'information des programmes nationaux se sont trop souvent contentés de faire de l'information de masse plutôt que de fournir un appui d'information complet. Les spécialistes adjoints à ces services sont fréquemment détachés de réseaux de radiodiffusion, de journaux ou d'autres organes d'information publique. Il y a peu d'exemples d'un personnel où des spécialistes de l'information publique travaillent côte à côte avec des spécialistes de l'éducation non institutionnalisée pour élaborer et diffuser des messages et documents adaptés à toutes les filières disponibles dans le pays. On manque généralement aussi d'un personnel qui comprenne et apprécie les méthodes récentes tels que la communication de masse par correspondance, la publicité, les études de marché et autres méthodes courantes dans le milieu des affaires.

114. Bogue a récemment réclamé des organes centraux d'information dotés de structures internes comprenant a) une section de planification et de conception ; b) une section de production ; c) une section de recherche et d'évaluation ^{1/}. De la section de production relèveraient les contacts avec les organes d'information publique, un service de communication de masse par correspondance permettant d'atteindre directement certaines catégories de public, et les activités liées à l'éducation scolaire, aux programmes d'éducation des adultes et d'alphabétisation et autres filières de communication.

115. La situation mondiale en matière d'administration des programmes de documentation, éducation et information n'est pas encourageante. On admet généralement que, sur la quarantaine de pays dotés de programmes officiels, moins de dix possèdent à l'échelon national un département d'information placé sur le même pied que celui des services cliniques. Également grave est le fait encore plus répandu que la formation aux techniques d'information est planifiée et dirigée par un personnel non spécialisé dans l'information. Dans ces conditions, on ne peut guère s'attendre que l'information réponde efficacement aux besoins fondamentaux des programmes.

^{1/} Donald J. Bogue, "Report of the Conference on the Communication Support Outlook for Population Programmes in the 1970's", Université de Chicago, 16-17 décembre 1970.

VII. OBSTACLES A LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES D'INFORMATION EN MATTERE DE PLANIFICATION FAMILIALE

116. L'expérience acquise en vingt années d'organisation de programmes nationaux de planification familiale est suffisante pour faire apparaître les principaux obstacles que rencontre leur mise en oeuvre. Les programmes récemment établis ou sur le point de l'être gagneraient à en tenir compte et à être aménagés en conséquence. Ces obstacles sont les suivants :

1. Les programmes de planification familiale et de population ont été jusqu'ici présentés essentiellement du point de vue du comportement procréateur et des objectifs démographiques, mais rien ou presque rien n'a été fait pour les exposer sous l'angle des droits de l'homme, des droits de l'enfant ou de la condition de la femme.
2. Les fonctionnaires responsables n'accordent pas leur adhésion à la planification familiale en tant que concept ou que programme national de première importance. Cette attitude de détachement procède trop souvent, non d'un manque d'appréciation et de compréhension des conséquences de l'accroissement rapide de la population pour la réalisation des objectifs nationaux, mais de la crainte mesquine d'une perte d'influence politique. Bien que 24 pays aient officiellement adopté une politique nationale de planification familiale et que 23 autres aient officieusement approuvé des activités dans ce domaine, ces politiques et prises de position ont trop rarement été appuyées avec force par les personnalités politiques au pouvoir. En conséquence, les programmes de planification familiale se voient généralement attribuer un faible degré de priorité, ne reçoivent pour la plupart de l'Etat qu'une assistance financière réduite, et ne disposent que d'effectifs limités.
3. La planification familiale a été presque universellement définie comme une activité relevant de la santé publique, de sorte que la possibilité d'y intéresser et d'y faire participer des agents d'autres secteurs du développement n'a pas encore fait l'objet de l'attention qu'elle mérite et que le rôle de ces agents dans la mise en oeuvre des programmes de planification familiale n'a pas encore été clairement défini.
4. L'adoption des idées nouvelles ne va pas sans réticence. La contraception est connue et appliquée depuis des siècles, la fécondité a diminué dans les pays occidentaux en l'absence de tout programme de planification familiale, et cependant la plupart des programmes des pays en voie de développement ne tiennent aucun compte du fait qu'il faut qu'une proportion substantielle de leur population veuille moins d'enfants, en plus d'avoir accès aux techniques et moyens nécessaires à cette fin. La conviction qu'un petit nombre d'enfants est préférable à un grand nombre n'est pas très largement partagée dans bien des pays en voie de développement, mais il n'y en a aucun non plus où elle soit totalement absente.

5. L'idée de créer une demande ou, comme on l'a parfois appelée, la présentation commerciale de la planification familiale fondée sur une préférence, partagée par les intéressés, pour les familles de dimension restreinte, n'est pas très répandue. D'une manière générale les programmes de planification familiale sont établis sans tirer parti des ressources du secteur privé et notamment commercial, ni des avantages de programmes d'incitation et de dissuasion, et sans même utiliser les moyens modernes de gestion qui pourraient en améliorer sensiblement la planification, l'administration et le contrôle d'ensemble.

117. Il n'y a que peu de temps qu'une attention particulière est consacrée à un facteur dont beaucoup considèrent qu'on n'y a pas suffisamment fait appel pour rattacher convenablement les programmes de planification familiale et de population au développement national, et pour améliorer les taux d'acceptation. Ce facteur est celui de l'application de l'information, dans son acception la plus large, aux programmes de population et de planification familiale.

118. Il n'est pas surprenant qu'aucun modèle de cette application n'ait été disponible au moment où les gouvernements ont commencé à faire vraiment attention à la régulation des naissances. L'élaboration de tels modèles a demandé beaucoup de temps. Les applications de l'information ont été plus rapidement adoptées pour le développement agricole, par exemple.

119. Comme tous les aspects des programmes de planification familiale, l'application de l'information à ces programmes se heurte à d'importants obstacles. Par exemple :

- i) Les éléments documentation, éducation et information des programmes de planification familiale n'ont pas été dotés des ressources financières et du personnel qui leur auraient permis de fournir tout l'appui qu'on pouvait en attendre. Cela s'est traduit par des programmes d'information insuffisamment planifiés, d'objet trop restreint, et souvent d'une teneur et d'un mode de présentation peu appropriés.
- ii) Alors que la formation de personnel en vue de répondre aux besoins croissants en agents d'information doués et compétents, tant pour les programmes des pays en voie de développement que pour les organisations qui accordent une aide à ces programmes, est inadéquate, mal coordonnée et insuffisamment financée, presque rien n'a été fait pour encourager la formation au niveau de l'exécution ou pour améliorer les institutions existant à cette fin à l'échelon national.
- iii) Les activités de recherche, la formation de personnel à cette fin et l'utilisation des résultats de la recherche font défaut dans la plupart des pays où les programmes reposent sur les services de santé, sans participation suffisante des autres ministères ou organismes associés au développement.

- iv) Le développement de programmes nationaux (publics) a freiné plutôt que favorisé le recours aux méthodes et ressources du secteur commercial privé. Dans leur grande majorité, les utilisateurs de matériel contraceptif des pays développés, et une proportion estimée à 40 p. 100 de ceux des pays en voie de développement, obtiennent ce matériel auprès de fournisseurs n'appartenant pas aux services publics de santé ; les possibilités qu'offre cette situation ne sont cependant pas exploitées dans les pays en voie de développement.
- v) Les stratégies de l'information n'ont pas toujours tenu compte des possibilités limitées d'accès des organes de communication aux masses rurales dans les pays en voie de développement, ni du potentiel considérable représenté par le travail sur le terrain ou les filières traditionnelles de communication.
- vi) Les programmes d'information en matière de planification familiale n'ont pas été planifiés ou intégrés avec les activités d'information consacrées à d'autres secteurs du développement.
- vii) Les activités d'assistance internationale, qui croissent en nombre et en diversité, manquent souvent de coordination, ce qui est une source de confusion à l'échelon des pays. Les types d'assistance disponibles et les moyens d'en bénéficier sont mal compris. Les organismes donateurs eux-mêmes diffèrent quant aux meilleures méthodes à suivre pour mettre efficacement à profit l'assistance disponible.
- viii) Les techniques d'information se développent de façon spectaculaire, mais les principaux bénéficiaires en sont les pays développés plutôt que les pays en voie de développement. Dans de nombreux cas, des techniques nouvelles dont la rentabilité a été démontrée rencontrent cependant une opposition, motivée par le montant élevé de l'investissement initial nécessaire.

VIII. ACTION RECOMMANDÉE

Il est recommandé de mener sur le plan national et international une action tenant compte des considérations ci-dessous ;

120. Les politiques et programmes de population demandent à être interprétés dans une optique plus large que celle du simple comportement procréateur ou des objectifs démographiques, et il y a lieu d'intensifier l'effort d'information en vue de leur présentation sous l'angle des droits de l'enfant, de la condition de la femme et des perspectives de développement.

121. Il y a lieu d'effectuer des recherches et d'orienter ensuite la formation en vue de découvrir les moyens de combiner efficacement les avantages des organes d'information de masse avec la force de persuasion inhérente aux formes de communication individuelles afin de servir plus utilement les programmes de planification familiale et de population.

122. Tout plan éventuel pour la création d'un centre ou institut mondial de planification familiale et démographique devra faire une place appropriée à la recherche, à la formation et à la notion de service dans l'application de l'information aux programmes.

123. Des encouragements et un appui agissants doivent être accordés aux efforts consacrés à l'identification, au traitement et à la diffusion des résultats de recherche applicables aux programmes de planification familiale. Le traitement en cause doit consister notamment à reformuler ces résultats et plus généralement à en adapter la présentation sous une forme directement utilisable pour les administrateurs de programmes. Il consiste également à mettre à profit les systèmes mis au point par les animateurs capables d'utiliser heureusement les résultats de recherches antérieures pour modifier leurs programmes.

124. Il y aurait lieu de favoriser une analyse comparative systématique des faits nouveaux et des activités d'information concernant la planification familiale pour déterminer ce qui est efficace, et à quel prix, dans les différentes conditions possibles.

125. Il convient d'encourager et de favoriser des activités multidisciplinaires de recherche qui dépassent le cadre habituel des études CAP et visent à présenter les conditions conduisant à une fécondité faible ou forte en relation avec le comportement au regard de l'information. Les organisations internationales en particulier doivent encourager et favoriser l'étude de l'information sur la planification familiale en relation avec la fourniture des services de contraception. Seraient à considérer dans ce contexte les offres gracieuses, les systèmes de coupons, la communication de masse par correspondance, les nécessaires pour jeunes mariées et autres innovations.

126. Les spécialistes et chercheurs en matière d'information doivent être encouragés à considérer la planification familiale comme un domaine d'étude et d'application.

127. Des études doivent être effectuées pour déterminer la façon la plus efficace d'utiliser les auxiliaires de l'évolution ou autres intermédiaires entre les organes d'information de masse et les audiences locales.

128. Des moyens de formation doivent être mis en place à l'échelon national pour l'utilisation intégrée de l'information au service de la planification familiale et du développement. Une assistance est particulièrement nécessaire pour faire admettre en théorie et dans la pratique le principe selon lequel la formation dans le domaine de l'information doit être dirigée et dispensée par des spécialistes de l'information.

129. Compte tenu de la pénurie de personnel de formation d'une part, et de personnel qualifié d'autre part, il serait souhaitable de constituer une réserve internationale de consultants et conseillers spécialisés dans les questions d'application de l'information aux programmes de planification familiale et démographique.

130. Le perfectionnement de la main-d'oeuvre ayant un haut degré de priorité dans les programmes de développement et en particulier dans la mise en oeuvre des programmes de planification familiale, l'UNESCO doit définir les critères applicables pour l'homologation d'institutions chargées de former du personnel d'information à divers niveaux et pour la fourniture à ces institutions d'une assistance en vue de leur amélioration. Les efforts doivent porter principalement, non seulement sur l'assistance à la formation de praticiens de l'information pour les programmes de planification familiale et de développement, mais plus particulièrement sur l'accroissement des ressources nationales en personnel de recherche, de formation et d'évaluation.
131. Une attention particulière doit être apportée à l'élaboration de systèmes d'administration et de gestion permettant une application efficace de l'information sur la base de principes valables en matière de gestion aussi bien que d'information.
132. Les manières nouvelles et originales d'envisager l'application de l'information doivent être encouragées à l'échelon national. Entre autres possibilités d'innover dans l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies de l'information, on peut notamment prêter attention d'une part aux moyens de communication traditionnels et, d'autre, à l'expérimentation des techniques nouvelles en vue de leur adaptation aux besoins des pays en voie de développement.
133. Un réseau d'institutions et organismes s'occupant d'éducation en matière de population doit être mis sur pied dans le cadre de la réforme générale de l'éducation et en tant qu'élément des activités d'information dans les parties des collectivités qui ne sont pas desservies par des institutions régulières.
134. Pour que les programmes nationaux puissent être rapidement mis au point, l'échange des connaissances et des résultats d'expérience est nécessaire entre pays, notamment en ce qui concerne les éléments d'information. A cette fin, des dispositions doivent être prises pour assurer la libre circulation de ces éléments sous le couvert des organisations internationales.